



PERSONNELS PARAMÉDICAUX

Séance du mercredi 4 novembre 2009

Intervention de la Fédération CFDT Santé-sociaux

Vous avez pris la décision de reconduire en l'état vos propositions. Vous demandez aux organisations syndicales, dans la mesure où les délais trop courts n'avaient pas permis de recueillir nos observations et contre-propositions, d'afficher clairement celles-ci. C'était le sens de notre intervention lors de la précédente réunion.

La CFDT Santé-sociaux maintient que le calendrier d'application à échéance de 2012 ne permet pas une vraie réforme.

Il nous semble important de rappeler nos revendications de départ :

- **En 2010** : Nous souhaitons un nouveau NES (catégorie B) pour les paramédicaux, structure à 1 grade avec un indice brut de début et de fin **367/712**.
- **En 2012** : L'intégration de l'ensemble des paramédicaux dans une grille transitoire de catégorie A avec un indice brut de début et de fin **375/801**.
- **Entre 2012 et 2015**, un travail sur la mise en place d'une nouvelle licence.
- **En 2015** : Grille de rémunération « **A type** » avec discussion sur la catégorie active et l'indemnitare avec un indice brut de début et de fin **466/966**.

Dans les propositions que vous formulez :

- a) Le NES dans les taquets Fonction publique ne nous satisfait pas. A part la revalorisation intéressante des débuts de grille, le reste oscille entre 1 et 8 points.
- b) La structuration du nouveau A n'est pas inintéressante. Pourtant, la question des cadres se pose. Doit-on commencer à parler de rémunérations des cadres, alors que ce dossier n'en est qu'à la première étape avec le rapport de Singly ? Ne doit-on pas attendre la fin de ce travail pour avoir une rémunération à la hauteur des responsabilités et des missions?
- c) Sur l'ensemble de la structure (grilles de rémunérations), les indices de début et de fin de grade que vous proposez ne nous conviennent pas.
- d) La catégorie active : le choix ne peut s'inscrire dans le schéma proposé. Les contreparties doivent être importantes.
- e) Le un an de majoration pour 10 ans de services effectifs n'étant pour nous pas négociable.

Nous formulons nos contre-propositions :

- Si le NES ne peut évoluer, nous demandons en 2010, un passage en catégorie A pour l'ensemble des paramédicaux, en intégrant pour les deux premiers grades de la structure, des grilles avec les indices bruts de début et de fin **375/801**. De fait, vous remontez l'ensemble d'un grade, ce qui positionne les cadres sur le 2^{ème} grade du « A Type ».
- Cela n'exclue en rien la troisième étape qui sera le « A Type » pour les infirmiers, échéance 2015, et les discussions sur l'indemnitare et la catégorie active.
- Nous demandons la mise en place de deux chantiers dans la FPH concernant :
 - a. la seconde partie de carrière (pénibilité),
 - b. l'organisation du travail à l'hôpital.

Conclusion : Nous affichons nos revendications et voulons avancer dans cette négociation. Pour cela, nous avons désormais l'ensemble des éléments nous permettant enfin d'y voir plus clair.

Je vous remercie.